

Membres de droit invités :

	Présent(e)	Absent(e)	Excusé(e)
Madame l'Inspectrice de l'éducation nationale, TESSIER Sarah			x
Les enseignants :			
CHARLES Delphina Direction et CM2	x		
BOUTRON Laure PS	x		
FAVREAU Cédric MS/GS A	x		
ZERBINI Sophie MS/GS B	x		
DANTEC Isabelle CP	x		
LAGNIER Anaïs CP/CE1	x		
BESANCENOT Mathilde CE1/CE2			x
QUIMBRE Alexia CE1/CE2	x		
EVELINGER Mélanie CE2/CM1	x		
RICHARD Marielle CM1	x		
KARL Audrey CM2 Complément de service direction			x
Marianne Complément de service MS/GS B			x
STOYKOFF Floriane Brigade	x		
Les parents élus titulaires :			
BRIGNONE Gracha	x		
GODEFROY Valérie	x		
AMORES Alexandre	x		
QUENOLLE Roselyne	x		
PRIN Elodie	x		
PIETERS Johanna	x		
YZORCHE Jérôme	x		
ALIX Claudine	x		
MONNET Mylène			x
Les élus municipaux :			
COTS Georges Maire de Pailly			x
DENISOT Jean Michel Maire de Compigny	x		
AUBERT Régine	x		
PITOU André Maire de Sergines			x
GEEVERDING Catherine 1 ^{ère} Adjointe au Maire de Sergines	x		
OLIVAUX Carole 2 ^{ème} Adjointe au Maire de Plessis-Saint-Jean			x
JAXQUIN Dominique Conseiller municipal de Pailly	x		
DANJON Véronique 3 ^{ème} Adjointe au Maire de Pailly			
Membres invités :			
PIERRO Catherine ATSEM	x		
YZORCHE Vanessa			x

Le conseil d'école a pour mission d'organiser la communication entre l'équipe enseignante, les parents et les mairies. Il a pour mission d'aborder des sujets relatifs au fonctionnement de l'école.
Un compte-rendu collectif entre les parties doit être établi et communiqué.

Secrétaires de séance : Mme BRIGNONE Gracha

1/Structure de l'école et effectifs, prévisions rentrée 2017

Nous accueillons 209 élèves. Un départ en MS chez Mme Zerbini, un départ au CP chez Mme Dantec et un départ au CM1 chez Mme Richard.

- | | |
|--------------------|------------------------|
| - PS 23 | - CE1/CE2 : 23 12 + 11 |
| - MS/GS A 22 12+10 | - CE2/CM1 24 18+5 |
| - MS/GS B 23 12+11 | - CM1 25 |
| - CP : 20 | - CM2 27 |
| - CP/CE1 : 22 4+18 | |

Pour la rentrée prochaine, une baisse des effectifs est à envisager. 27 CM2 partiront au collège et, à ce jour, 20 PS sont prévus. D'après les premiers travaux du CTSD (Comité technique spécial départemental) sur la carte scolaire, l'école n'aurait pas de fermeture de classe et garderait tous ses postes d'enseignant. Il est néanmoins rappelé que les prévisions d'effectifs peuvent évoluer jusqu'au mois de juin, comme cela a été le cas l'année dernière.

Toutefois, il nous faut engager une réflexion en partenariat avec les collectivités locales et les parents élus sur la possibilité d'accueillir des TPS. Une charte définira les critères et les modalités d'accueil des TPS.

Mme Alix : Comment se passera l'accueil dans l'école ?

Un projet et une charte sont à rédiger en concertation avec les parents et les municipalités.

- Elèves en difficulté pour les TPS ? On ne peut pas établir ce genre de critère.
- Engagement pour la rentrée 2017.
- Structure à réfléchir. La TPS ne remplace pas la PS, les enfants effectueront 4 années de maternelle.
- Il n'y a pas de minimum d'accueil.

2/ Projet d'école 2017-2020

Nous sommes depuis quelques semaines engagés dans l'élaboration du projet d'école pour 2017/2020.

Depuis janvier nous sommes dans la phase de bilan et d'analyse du projet d'école précédent afin de déterminer quelles ont été les actions favorables aux apprentissages.

Les évaluations d'entrée en 6^{ème} réalisées par le collège en septembre mettent en valeur de bons résultats de nos anciens CM2 et notamment une grande réussite en anglais.

A partir du bilan établi nous avons jusqu'au mois d'avril pour définir les axes prioritaires de notre futur projet en articulation avec les priorités départementales, pour faire le choix des stratégies et des dispositifs à mettre en œuvre ainsi que les modalités d'évaluation prévues.

Lors du 3^{ème} conseil d'école, le projet sera présenté. Puis, en septembre nous élaborerons un plan prévisionnel d'actions et rédigerons les fiches action.

Lors de chaque conseil d'école de fin d'année scolaire (de 2018 à 2020), un bilan annuel des actions sera présenté et un avenant sera rédigé en début d'année scolaire suivante.

Les trois axes prioritaires du département sont :

Axe 1 : Améliorer les acquis et les résultats de tous les élèves dans les domaines fondamentaux

Les cinq domaines :

- *les langages pour penser et communiquer*
- *les méthodes et outils pour apprendre*
- *la formation de la personne et du citoyen*
- *les systèmes naturels et les systèmes techniques*
- *les représentations du monde et l'activité humaine*

Axe 2 : garantir l'équité scolaire en prenant en compte les réussites et les difficultés d'apprentissage de chaque élève.

Axe 3 : Instauration d'un climat scolaire pour faire de l'école un lieu d'ouverture et de réussite.

Le numérique et son usage doit être envisagé pour chaque axe du projet. Les maires des 4 communes envisagent d'entrer dans le projet d'équipement numérique proposé dans le cadre de l'équipement du collège Restif de la Bretonne de Pont-Sur-Yonne.

Il est envisagé d'acquérir 2 unités mobiles de 12 tablettes. L'achat serait subventionné à 50%.

3/ Projets par classe, sorties, carnaval et fête de fin d'année

- Livret de vocabulaire Cycle 1 et 2
- Production d'un film numérique (CP et CP-CE)
- Ateliers individuels de manipulation Cycle 1
- Projet théâtre pour la classe de CE1/CE2.
- Rencontre avec un auteur de littérature de jeunesse (21/11/2016) dans le cadre de la semaine de la lecture de la Communauté de Communes Yonne Nord. Grande section, CP et CP-CE1. Succès.
- Lâcher de ballons tricolores pour fêter la journée de la laïcité du 9 décembre. Projet collectif qui a été mené avec beaucoup de succès. Nous avons eu plusieurs retours de cartes avec des lettres, des cartes postales et autres. Les ballons ont voyagé jusqu'en Allemagne. Nous remercions la municipalité de Sergines pour la fourniture de l'hélium ainsi que pour l'aide apportée par les services techniques.
- Création d'un arbre de la laïcité afin de travailler sur la charte de la laïcité. Projet collectif réalisé dans la BCD : chaque enfant a posé sa main sur l'arbre. Cet arbre symbolise le savoir vivre ensemble.
- Spectacle pour les trois classes de maternelle et les CP le 16/02/2017 : *Le bal des baleines*, 2 musiciens viennent à l'école. Les enfants ont appris les chansons avant. Ce spectacle est offert par l'Association des amis de l'école Fernand Maître.
- Toutes les classes d'élémentaire sont allées au cinéma avant les vacances de Noël. Les CP, les CP/CE1, les CE1/CE2 et les CE2/CM1 sont allés voir *Vaiana, la légende du bout du monde*. Les CM1 et les CM2 sont allés voir *Iqbal, l'enfant qui n'avait pas peur*. Nous remercions l'Association des Amis de l'école Fernand Maître qui nous a offert les entrées et les mairies qui nous ont offert le transport.
- Projet musée et rencontre d'une plasticienne CM1 et CM2. Le projet a obtenu des subventions du rectorat dans le cadre de l'appel à projet « patrimoine en Bourgogne ». Sabrina Vitali (plasticienne) interviendra dans les deux classes les 13, 14 et 15 février afin de créer les parfums des Musées de sens avec les enfants.

Les deux classes se rendront au musée le 30 mars, le 13 avril et le 4 mai. Sur la base du volontariat et de la disponibilité des familles, les enfants seront les guides d'un soir dans le cadre de la nuit européenne des Musées 2017 le samedi 20 mai.

- Intervention de professeurs de musique de l'école de musique de la CCYN. Présentation d'instruments et éveil à la musique pour toutes les classes. Le professeur de harpe interviendra trois fois : 2 heures en maternelle, 2 heures au cycle 2 et 2 heures au cycle 3.
- Rencontres intergénérationnelles à la maison de retraite de Sergines. Rédaction et réalisation d'interviews avec les résidents. La classe de CM2 fera trois rencontres qui auront lieu au mois de mars, avril et mai. Les enfants rédigeront des questions puis les réponses données par les résidents afin de faire un journal.
- Journée au cirque pour les trois classes de maternelle au mois de mai ou juin. Cirque Star Piffonds.
- Rencontre sportive maternelle au stade de Sergines (athlétisme et orientation) au mois de juin.
- Sorties de fin d'année : en réflexion pour les cycle 2, les cycle 3 en attente du budget.

EPS

Piscine

CE1/Ce2 et CE2/Cm1 10 janvier au 30 juin à Serbonnes mardi de 10h30 à 11h15

CP et CP/CE1 10 janvier au 19 mai à Serbonnes jeudi de 15h15 à 16h00

GS 3 janvier au 31 mars Pont sur Yonne 9h30 à 10h10 vendredi

MS 3 avril au 30 juin mêmes horaires

CM2 du 19 mai au 30 juin à Serbonnes jeudi de 15h15 à 16h00

La piscine de Pont sur Yonne n'accueille plus les classes car il n'y a plus de maître nageur.

Sport pour tous

Période 4 ➔ Gymnastique CE1/CE2 et CE2/CM1 lundi 10h30-11h30 CM1 mardi 9h15-10h15

CP et CP/CE1 mardi 14h00-15h00

Période 5 ➔ Handball CM1 lundi 9h15-10h15

CM2 mardi 14h00-15h00

- **Festivités :**

Carnaval : le jeudi 16 février. Les enfants apporteront leur déguisement et pourront défiler dans la cour de l'école. Dans le cadre de Vigipirate, nous ne prendrons pas le risque de défiler à l'extérieur. Un petit char de carnaval sera prêté par M. BOURDON Gérard et les enfants y poseront des roses fabriquées pendant les NAP. Les parents volontaires pourront confectionner des crêpes qui seront déjà sucrées et pliées. Les enfants les remercient par avance.

-Est-ce que les parents peuvent assister ? Cela semble difficile d'un point de vue sécurité.

Fête de fin d'année : Le samedi 1er juillet. Spectacle dans la cour de l'école auquel participeront toutes les classes (dances, chants ou saynètes de théâtre). Une estrade sera nécessaire. Il reste à définir avec les parents élus et l'Association des Amis de l'école quelles actions pourront être menées. Spectacle sur invitation uniquement avec sécurité.

4/ Travaux demandés et remerciements mairie

Travaux réalisés:

- Pose de cannisses occultantes autour de la cour, tracé de lignes pour délimiter les parties accessibles ou nom aux enfants, pose d'une plaque métallique sur le portail.
- Pose d'étagères dans la classe 1 et plusieurs petits travaux réalisés au quotidien par les services techniques.
- Changement de 7 néons dans la classe de Mme Dantec.

Travaux et investissements demandés :

- Pose d'étagères dans les classes de Mmes Dantec, Zerbini et Boutron.
- Réaménagement de la salle informatique en salle des maîtres. Les ordinateurs seront installés dans les classes.
- Rétroprojecteur à fixer dans la classe 2.
- Pose de stores dans la classe de Mme Lagnier car il y a trop de luminosité quand on utilise le vidéoprojecteur.
- Remplacement ou révision du vidéoprojecteur de la classe 1. Parfois ne s'allume pas, ne reconnaît pas le signal envoyé par l'ordinateur et télécommande en panne et classe 3.
- Demande d'un visiophone pour le portail car on ne voit pas qui sonne.
- Rebouchage des trous dans la cour.
- Installation d'une alarme générale pour les exercices du PPMS.
- Fourniture de prises VGA doubles pour plusieurs classes.
- Achat d'une imprimante A3 couleur pour la réalisation des affichages dans les classes.
- Renouvellement progressif des postes informatique qui deviennent obsolètes. Notamment poste informatique dans le bureau en maternelle. Installation de connexions internet sur les différents postes.
- Volonté de créer un potager. Demande de carré. Prévoir un plan pour la réalisation.

5/ Sécurité et PPMS

Le deuxième exercice de confinement pour intrusion a été réalisé le 12 décembre matin en présence de l'Adjudant Verse. Ce dernier a établi les fiches d'évaluation du PPMS. Deux classes d'élémentaires étaient parties au gymnase. Tous s'est bien déroulé mais il paraît évident qu'un système d'aération supplémentaire doit être installé côté élémentaire.

Des travaux de sécurisation des portes des salles de confinement et la pose de barreaux aux fenêtres dans le bâtiment de maternelle sont à réaliser. Il est également préconisé de procéder à la pose de film occultant sur les fenêtres. La ventilation est à revoir dans la pièce de confinement côté élémentaire.

Deux exercices incendie sont à prévoir en période 4 et 5. Un exercice PPMS confinement et mise en sécurité est à faire avant la fin de l'année.

6/ Bilan de la coopérative

Solde actuel : 9 850,00 €

Entrées :

- Participation volontaire parents : 1 289,00 €
- Photos de classe : 1 150,00 €

Dépenses : Environ 500,00 € pour l'achat de matériel de manipulation en maths pour les CP, matériel de rangement, petit matériel de sport, fournitures pour la pâtisserie en maternelle.

Lancement de l'opération MUG : par classe. Chaque enfant fera un dessin puis un mug collectif sera réalisé et proposé à la vente. Les bénéfices seront reversés à la coopérative scolaire.

7/ NAP rentrée 2017/2018

Suite au conseil municipal de Sergines, un accord de principe pour l'arrêt des NAP a été voté. Face à la difficulté à trouver des animateurs (contrats précaires) et au manque de sécurité pour les enfants, une réflexion sur l'arrêt des NAP est à mener avec les parents d'élèves et les quatre municipalités.

M. Pitou parle d'un mouvement des maires d'un point de vue national pour revoir les textes sur les NAP.

Il souligne que l'idée de départ est intéressante mais que la mise en place est compliquée.

-Si les NAP sont arrêtés ? école à 15h45 ? Les rythmes scolaires seront inchangés. Toutes les classes termineront à 15h45 et il faudra mener une réflexion sur l'accueil des enfants qui prennent le car et ceux qui vont au périscolaire.

8/Questions des parents

- **Comment est décidée la constitution des classes ?**

Par rapport aux élèves « perturbateurs » ?

Explication des critères.

Plusieurs critères : - filles/garçons ; - difficulté scolaire ; - comportement ; - nombre d'élèves ; - bonne entente entre les élèves ; - autonomie

Une réflexion sur ambiance de classe est menée toujours en fonction du point de vue de l'enfant.

- **Pourquoi certaines classes ne vont pas à la piscine ?**

Il n'y a que la classe de CM1 qui ne participe pas cette année.

L'éducation nationale préconise le cycle 2 et cycle 1 si possible.

Les CM2 bénéficieront de quelques séances en fin d'année pour les évaluations (avec enseignant du collège).

- **Information sur les absences et remplacements des enseignants.**

Nous ne sommes pas en mesure de prévoir les absences des collègues. On ne doit en aucun cas demander aux familles de garder les enfants car nous sommes en obligation d'accueil scolaire. Il faut attendre l'appel de l'inspection avant d'être certains qu'il n'y a pas de remplaçant.

- **Sécurité autour de l'école.**

Problème du stop devant l'école maternelle. En effet, trop de voitures mal garées : problèmes de sécurité récurrents.

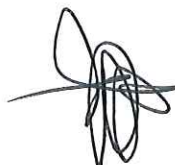
Demande d'un mot à distribuer aux familles qui émanerait des parents d'élèves.

- **Demande de garage à vélo.**

Eventuellement sur le trottoir devant l'école au niveau de l'arrêt de bus.

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30.

Secrétaire de séance :



Directrice :

